



OCCUPATION D'ETUDIANTS PENDANT
LES VACANCES D'ETE 2024

- Les candidat(e)s doivent résider dans les communes de Bech ou de Manternach et avoir l'âge **minimum de 18 ans afin de pouvoir être embauché sur demande de la Maison relais.**
- Les candidatures sont à remettre **munies d'une brève notice biographique, d'un certificat de scolarité daté 2023/2024 et d'une copie du certificat du brevet « Aide-animateur-A » .**
- La durée du contrat a été fixée **à 2 semaines.**
- Les demandes doivent parvenir **au syndicat SYNECOSPORT 1, Schoulstrooss L-6831 Berbourg avant le 22/03/2024.**
- Le contrat de travail sera basé sur la loi du 22 juillet 1982 régissant les conditions d'occupation d'élèves et d'étudiants pendant les vacances scolaires.

DEMANDE D'EMBAUCHE POUR LES VACANCES D'ETE 2024

Nom : Prénom :

Matricule : Lieu de naissance :

Domicile : L- rue N°

Ecole/Université :

Téléphone : Email :

Institut bancaire :

Numéro de compte bancaire :

Disponibilités :

15/07/2024 – 26/07/2024

29/07/2024 – 09/08/2024

12/08/2024 – 23/08/2024

26/08/2024 – 06/09/2024

Les places seront attribuées après concertation avec les responsables de la Maison relais.

Signature du demandeur

.....

Protection des données

En remplissant le présent formulaire, vous êtes d'accord que vos données personnelles indiquées ci-dessus soient enregistrées et traitées conformément au règlement sur la protection des données du 25 mai 2018